CHAPITRE XXXII.

Les Tournois, leur antiquité, et les lois que les chevaliers et écuyers étoient obligés d'observer pour y être reçus.

Les provinces de la Grèce avoient établi des jeux et ébattemens guerriers qui se célébroient de temps en temps pour tenir en haleine et exercer le courage de leurs jeunes guerriers; le public en faisoit la dépense, et récompensoit de divers prix ceux qui avoient eu l'honneur d'être jugés pour avoir mieux fait : tels exercices et combats plaisans étoient nommés gymniques; les Romains, aussi pour endurcir le corps de leur jeunesse et les rendre souples, instituèrent les jeux *circenses*, où ils faisoient jouter les enfans nobles les uns contre les autres, et les exerçoient à la course des chevaux et chariots, ce qui étoit en quelque façon semblable à nos carrousels et à nos tournois, le mot *circenses*, suivant l'opinion d'Isidore, tire son étymologie de *circuitus*, d'où vient que dans les anciennes gloses *circare* est entendu pour *circuire*, ainsi le mot *tornea-*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

mentum, que nous appelons tournois, a tiré son origine du mot grec τορνευειν, qui signifie *tourner*; quelques autres ont dit que ce mot *torneamentum* vient à *troiano ludo*, de jeux troyens, comme qui diroit *troiamentum*, duquel parle Tacite au sixième livre de ses annales, Suétone en la vie de Néron et de Tibère, et Virgile au cinquième livre de l'Enéide.

Les tournois furent ainsi appelés (disent quelques auteurs), parce qu'ils se faisoient dans des lieux ronds, ou à cause de certains tournoiemens et caracoles que les chevaliers y faisoient en combattant; ce qui a aussi donné origine à ce mot d'estour; on nomme aussi les tournois *hastiludia*, comme qui diroit les jeux de la lance, parce qu'au premier choc ils rompoient leurs lances les uns contre les autres, avant de se servir de l'épée et de la masse. Quelques vieux livres disent aussi que la table ronde étoit faite de la même façon que le lieu du tournois, où le roi Arthur et ses autres compagnons s'exerçoient, et même il y en a qui ont pris le mot de *torneamentum* pour la table ronde ou pour un jeu à peu près semblable. Quelques auteurs latins nommèrent aussi le tournois *fortunium*, ou pour mieux dire *infortunium*, à cause des malheurs et des coups infortunés qui y arrivent inopinément.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

L'an 1241, le comte maréchal Gilbert s'exerçant avec plusieurs autres chevaliers anglais, à Herfort, dans un tournois, son cheval tomba sur lui et le tua, plusieurs autres chevaliers y furent aussi blessés et tués à coups d'épée et de masse; le même auteur dit qu'on avoit coutume en Angleterre de donner un ours à celui qui avoit le mieux fait en combattant, et que quelque belle dame l'envoyoit au tournois; il dit aussi que quelquefois on donnoit au vainqueur un bélier, ce qui est un peu plus raisonnable; car le bélier est un animal qui semble jouter et combattre, lorsqu'il heurte de sa tête contre un autre bélier, le plus souvent pour l'amour qu'il porte aux brebis, ni plus ni moins que les chevaliers joutoient pour leurs maîtresses.

Plusieurs anciens poëtes et autres auteurs ont décrit les tournois qui se firent à Troie, entre les enfans du roi Priam et les plus généreux seigneurs de Phrygie et de Grèce, avant la guerre que le ravissement d'Hélène causa entre ces deux royaumes, dans lesquels le vaillant Hector remporta l'honneur et le prix; le beau Pâris qui avoit été reconnu depuis peu pour enfant de Priam y jouta aussi; le héraut Idée le désignant en cette sorte, sans le nommer. *Or est venu le jouvencel inconnu, por-*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

tant d'argent au chef d'or par artifice de nature, parce qu'en effet ce jeune prince avoit le teint du visage fort blanc, et la chevelure blonde et dorée.

En Grèce, de tout temps, on avoit coutume aux réjouissances publiques et festins nuptiaux des personnes relevées, de célébrer des jeux et ébattemens nommés pyrrhiques, auxquels les jeunes gens dansoient tout armés, et ensuite combattoient avec leurs armes de plusieurs manières, pour procurer du divertissement aux spectateurs, et faire voir en sautant, en donnant et en parant adroitement les coups, leur adresse et leur courage.

Les Romains avoient aussi leurs écoles militaires qu'ils nommoient anguries, où les jeunes gens et particulièrement les nobles, étoient instruits en tout ce qui concernoit la guerre; ils étoient nommés tirones, comme qui diroit apprentifs, et l'on avoit coutume de n'avancer personne à la milice, s'il n'avoit d'abord accompli ses tirocines, ainsi que le rapporte Flave Vegece dans son traité de la milice romaine, alléguant que dans l'instruction des tirons consistoit la grandeur et la félicité des Romains, et les nommoit le principal nerf de leurs forces et de leurs victoires. A Rome, le Champ-de-Mars étoit le lieu où les plus

savans et les plus expérimentés au métier de la guerre d'entre les chevaliers romains, ou même d'entre les sénateurs, instruisoient les jeunes gens, et les y faisoient exercer tout ce qu'on leur apprenoit : ils étoient nommés *campi doctores et armi magistri*, docteurs du champ ou maîtres d'armes; il y avoit des salles ou grands auditoires qu'ils nommoient des classes ou basiliques, les unes pour les gens de cheval, et les autres pour les gens de pied; dans ces auditoires on leur apprenoit à manier l'épée et la lance, et à se servir de leurs écus, de leurs pavois, et de leurs boucliers, à monter à cheval, à sauter, à lancer le javelot, à tirer de l'arc, à courir sur des chariots, et à combattre contre les éléphans; à nager, à faire des fossés et des palissades, à jeter des pierres, etc.; et lorsque les tirons étoient assez savans en l'art militaire, et qu'ils étoient assez grands et assez adroits pour être enrôlés dans les cohortes et légions romaines, et d'apprentis devenir soldats, alors, après leur avoir fait prêter serment de fidélité et de courage, on les marquoit sur le bras droit avec un fer chaud et embrâsé, où étoient empreintes les deux grosses lettres M. R., qui signifioient *miles romanus*, ou *militia romana*, comme étant agrégés et reçus dans la

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

milice romaine. On appeloit cette marque *sacramentum militare*, le sacrement militaire. Ils avoient aussi dans les provinces sujettes à leur empire, des lieux semblables destinés aux mêmes choses, éloignés des villes, pour retirer la jeunesse des débauches et mignardises qui y abondent, et ceux qui avoient le plus long-temps demeuré dans ces académies militaires, étoient les plus robustes et les plus capables de bien faire la guerre, et d'en souffrir les fatigues auxquelles ils étoient accoutumés; ce que connoissant l'empereur Sévère, il faisoit élever ses enfans dans ces lieux-là, ou même aussi au milieu des armées, parmi les soldats. Epaminondas, frappé de cette éducation, dit aux seigneurs et princes : Si vous voulez être les princes de la Grèce, il faut exercer dans le Champ-de-Mars, et non pas vous faire traîner sur vos chariots. Ce grand et sage capitaine leur reprochoit par-là leur délicatesse trop pompeuse.

Mais de temps en temps la guerre se faisant diversement, il fallut aussi diversifier ces exercices et ces jeux, qui étoient l'image de la véritable guerre; les diverses nations en inventèrent, et les pratiquèrent selon leur mode de combattre; les Allemands s'attribuent l'honneur d'avoir les premiers inventé les joutes

et les tournois, selon qu'ils ont été imités par ancêtres, et disent que l'empereur Henri Ier, surnommé l'Oiseleur, (à cause qu'il aimoit passionnément la chasse de l'oiseau, et qu'il fut trouvé volant la perdrix, lorsqu'on lui porta la nouvelle de son élection à l'empire, les institua ou plutôt les réforma, ou les perfectionna l'an 930, par le conseil de Philippe, son secrétaire, et de quinze des principaux seigneurs et chevaliers les plus expérimentés de tout son empire, qui en dressèrent les modèles, et y établirent plusieurs belles lois contre les faussaires, les adultères, les blasphémateurs, les larrons, les ivrognes, les traîtres, les poltrons, et contre ceux qui, au mépris de leur noblesse, se mésallioient en épousant des femmes roturières, chassant honteusement du tournois ceux qui se trouvoient convaincus de tels crimes, après les avoir publiquement punis; mais je trouve que l'usage en étoit encore plus ancien entre nos Français, car environ l'an 870, Charles et Louis, enfans du roi Louis-le-Débonnaire, ayant accordé les différends et les guerres qu'ils avoient eus pour leurs partages, entre plusieurs réjouissances, dressèrent un tournoi, et y apportèrent tous leurs soins pour le rendre très-magnifique; les chevaliers français, allemands,

saxons, lombards et anglais, y combattirent à qui mieux mieux, pour acquérir de l'honneur. Ils étoient partagés en trois troupes, et lorsque quelqu'une des deux troupes qui combattoient sembloit avoir du pire, ceux qui étoient de la troisième bande venoient secourir les plus foibles.

Les chevaliers et nobles savoyards et dauphinois, qui accompagnèrent à Constantinople l'impératrice Anne, de la maison de Savoie, fille du grand Amédée, apprirent aux Grecs l'usage des joutes et des tournois.

En France, en Angleterre, en Espagne, et autres royaumes et provinces de l'Europe, les rois et princes souverains, aux jours de fêtes et rejouissances, parmi diverses pompes et magnificences qui se faisoient à leurs mariages, à leurs couronnemens, joyeux avénemens et entrées, aux baptêmes de leurs enfans, et en plusieurs autres actions considérables, lorsqu'ils étoient obligés de tenir cour plénière et table ouverte à tous venans, après les festins, ils avoient coutume de dresser des tournois, où, en nombre égal, ils combattoient pour plaisir, les uns contre les autres, sans se méfaire, avec des lances mornées et des épées rabattues. Ils se donnoient pourtant des coups assez pesans sur leurs armes, et s'exer-

çoient à qui mieux mieux pour faire paroître leur adresse, leur courage et leur force à durer longuement dans l'estour et dans le bezourdis; et ainsi faisant une guerre plaisante et imaginaire, ils s'endurcissoient et se rendoient adroits et plus agiles à servir leurs princes dans une véritable guerre, et donnoient mille plaisirs aux rois, princes et grands seigneurs, aux dames et damoiselles qui les regardoient combattre de dessus les échafauds qu'on leur dressoit tout proche des barrières du camp sur lesquels les juges, établis pour juger des coups avec le roi d'armes, étoient aussi placés.

Le roi Philippe de Valois, qui a été un des plus splendides et un des plus généreux princes du monde, dressa plusieurs lois et ordonnances touchant ces tournois, et spécifia particulièrement ceux qui en devoient être exclus, comme on le verra par ces articles :

1°. Quiconque des nobles et chevaliers aura dit ou fait quelque chose contre la sainte foi catholique, sera exclus du tournoi; et s'il présume, nonobstant ce crime, d'y pouvoir entrer pour être issu d'ancêtres grands seigneurs, qu'il soit battu par les autres gentilshommes, et jeté dehors par force;

2°. Quiconque ne sera noble de trois races paternelles et maternelles du moins, et qui ne

fera paroître le certificat des armes qu'il porte, ne sera point admis au nombre des combattans.

3°. Celui qui sera accusé de foi-mentie, sera honteusement exclus du tournoi et ses armes seront renversées et foulées aux pieds par les officiers d'armes.

4°. Quicouque aura commis ou dit quelque chose contre l'honneur du roi, son prince souverain, qu'il soit battu en plein tournoi et chassé honteusement hors les barrières.

5°. Quiconque aura trahi son seigneur, ou l'aura laissé au combat, s'enfuyant lâchement, excitant trouble et confusion en l'armée, et frappant malicieusement ou par haine ceux de son parti, au lieu d'attaquer l'ennemi, lorsque ce crime sera bien prouvé, il sera puni exemplairement, et chassé du tournoi.

6°. Celui qui aura violé de fait ou outragé de paroles l'honneur et la bonne renommée des dames ou damoiselles, filles ou mariées, sera battu et chassé du tournoi.

7°. Celui qui aura falsifié son sceau ou celui d'un autre, qui aura violé et enfreint son serment, ou qui aura juré faussement, qui aura fait quelqu'acte infamant de soi, qui aura volé les églises, les monastères, les chapelles et autres saints lieux, et qui les aura profanés, qui

aura oppressé les pauvres, les veuves et les orphelins, ou retenu par force et ôté par violence ce qui leur appartenoit, au lieu qu'il leur en devroit donner, les maintenir et les garder, qu'il soit puni selon les lois, et chassé de l'assemblée du tournoi.

8°. Celui qui, devenu ennemi d'un autre, cherchera les moyens de se venger de lui par voie extraordinaire et contre l'honneur, soit par pilleries, incendies de ses maisons, dégât de ses terres, de ses blés et de ses vins, au moyen desquels le public reçoit dommage et incommodité, qu'il soit châtié au tournoi et chassé honteusement.

9°. Celui qui, par de nouvelles inventions, aura mis sur ses terres de nouvelles impositions, sans la permission de son souverain seigneur, en sorte que les marchands soient rançonnés et le commerce interrompu, tant par eau que par terre, au dommage du public, qu'il soit puni publiquement au tournoi.

10°. Celui qui sera atteint et convaincu d'adultère, ou qui sera ivrogne et querelleur, sera honteusement chassé de l'assemblée du tournoi.

11°. Celui qui ne mène vie digne d'un vrai gentilhomme, vivant de ses rentes et revenus féodaux et des bienfaits de son souverain, et

qui se mêle de faire trafic de marchandises comme les roturiers, qui s'adonne à mal faire à ses voisins, et par ainsi rend le titre de noblesse contemptible et méprisable par ses mauvais déportemens, qu'en plein tournoi il soit battu de verges et chassé honteusement.

12°. Celui qui ne se trouvera à l'assemblée en étant averti, qui, par avarice ou autre occasion, se sera marié à une femme roturière, sera exclus et forclos du tournoi.

De sorte que ces tournois étoient établis, non-seulement pour passer le temps et donner du divertissement aux spectateurs, mais comme des nobles assemblées, où la vertu étoit, pour ainsi dire, épurée. Les princes, par cette rigoureuse sévérité, forçoient la noblesse à remplir ses devoirs, et l'obligeoient à suivre la vertu et s'abstenir du vice par l'appréhension du déshonneur qu'elle en recevoit en public; le désir que les gentilshommes avoient d'être reçus au rang des combattans, les rendoit honnêtes gens et les obligeoit, par une douce violence, à fuir tout ce qui les en pouvoit éloigner.

Dans ces tournois et combats à plaisance, il étoit absolument défendu de frapper personne de la pointe de l'épée, mais seulement du plat ou du taillant qui étoit rabattu et émoussé, et ce seulement de la ceinture en

haut, le bas étant défendu ; ces choses se faisoient plutôt par forme d'exercice d'honnêteté et sans danger, que par aucune malice ou vengeance qu'on peut tirer de quelqu'un ; en ces occasions y ayant un chevalier d'honneur nommé par les dames, lequel avoit soin d'empêcher que personne des combattans ne fût maltraité et trop rudement battu par les autres, étant ordonné que, lorsque ledit chevalier d'honneur toucheroit quelqu'un avec l'écharpe ou le couvre-chef que les dames auroient attaché au bout de la lance, alors les autres combattans seroient obligés de lui laisser prendre haleine, et de cette sorte, rarement y arrivoit-il aucun malencontre.

Les jeunes novices, bacheliers, varlets ou damoiseaux qui aspiroient à l'ordre de chevalerie, s'exerçoient avec des épées de bois peintes, et joutoient avec des lances de sapin, afin que la foiblesse de ces armes les empêchât de se méfaire ; les tournois et combats qui se faisoient à outrance, où l'on se choquoit et se mêloit à dessein de se méfaire, et où l'on combattoit à fer émoulu et à épées tranchantes et poignantes avec des branes d'acier bien aiguisées (disent les vieux romans), n'auroient jamais dû être permis ; aussi ont-ils été condamnés par l'église. Les papes Innocent et Eugène

les défendirent, et, à leur imitation, le concile de Latran, tenu à Rome l'an 1180, sous le pontificat du pape Alexandre III; le pape Innocent III les défendit aussi à cause de la perte de la vraie croix; mais ce ne fut que pour trois ans, disant que ce temps devoit être passé en pleurs, et non en réjouissances; et toutefois, Mathieu Paris, dans la vie du roi Richard d'Angleterre, dit que, par la même raison de la perte de la sainte croix, il devoit être permis aux chrétiens de s'exercer dans les tournois, afin qu'ils se trouvassent plus forts et plus adroits contre les ennemis de J.-C.

Le pape Clément, voulant aussi remédier et abolir les tournois sanglans, publia une bulle au mois d'octobre de l'an 1313, sous le règne du roi Philippe-le-Bel, par laquelle telle sorte de combats étoient entièrement défendus, et il excommunia tous ceux qui en feroient de semblables; pourtant les jeunes chevaliers qui avoient reçu l'ordre cette année là, eurent la permission dudit pape, de faire faits d'armes, et faire preuve de leur valeur et de leur noblesse, durant les fêtes de carême-prenant; ce qu'il leur accorda sans conséquence, et sans que cette permission pût passer plus outre, ni avoir lieu à l'avenir.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Formulaire des anciens tournois.

La mode et cérémonie des tournois étoit que le roi ou prince envoyoit un héraut, accompagné de deux poursuivans d'armes ou de deux damoiselles, portant son écu à son blason au roi ou prince contre lequel il vouloit s'éprouver, avec un cartel contenant sa volonté, qui étoit de désirer faire un tournoi avec lui pour le haut nom de sa prouesse et vertu, en tel lieu, pour prix et honneur des chevaliers et plaisir et soulas des dames. Le lieu s'élisoit en une bonne ville qui eût une rivière et une forêt prochaines ; et après il faisoit pendre l'écu au plus éminent lieu de la grande salle de son palais, avec le cartel y attaché, afin d'être vu et lu par les chevaliers de sa province, en acceptant le mandement sans honnête excuse, qu'il l'eût bien pu adresser à plus digne prince et plus vaillant que lui, et, avec telle espérance, renvoyoit le héraut et les damoiselles honorés de beaux présens. Le jour du camp étoit volontiers assigné dans les trois semaines de la présentation du cartel ; mais incontinent, on faisoit publier solennellement et crier le tournoi à son de trompe, tant en la cour du prince appelant, qu'en celle de l'acceptant, et l'on mandoit courriers et damoiselles par les pays

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

circonvoisins, enquête de chevaliers désireux de gloire pour se trouver au lieu et temps déterminé, mêmement aux jouvenceaux et varlets qui prétendoient à l'ordre de chevalerie. L'assiette du camp devoit être telle que la ville fermât d'un côté, la forêt de l'autre, et les deux autres parts étoient closes de barrières de bois comme des lices, et dehors étoient tendus les pavillons des chefs du tournoi, et étoit loisible les premiers jours d'entrer dans la cité pour s'y pourvoir des chevaux, armes, et autres choses nécessaires. Le prince appelant se présentoit long-temps devant en gaie réception des chevaliers qui arrivoient pour soutenir son parti, leur aidant de tout ce que mestier leur étoit. Les chevaliers du plus haut état y portoient telles couleurs et blasons que bon leur sembloit sur leurs armes, sauf quelque petite marque du prince pour lequel ils combattoient; les moindres chevaliers ne portoient que celles du prince, nulles bannières ne s'y déployoient que de ceux qui étoient chefs de bandes, lesquelles le plus souvent étoient départies en trois batailles, selon leur nombre divisé en trois parties égales, et au dernier on mettoit les meilleurs chevaliers, afin que, par leur vertu, fût l'effort mieux soutenu, et la fin du combat vaincue.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

L'acceptant se présentoit seulement trois ou quatre jours avant le tems, et se logeoit tout à l'opposite de la ville, parce qu'il ne lui étoit permis d'entrer dans l'enceinte des murs jusqu'après le tournoi.

Les échafauds des dames, pour regarder, étoient plantés à l'endroit où les deux lices venoient aboutir, qui étoient communément devant les murs de la ville où s'adressoient les premières rencontres des combattans, et vis-à-vis il n'y avoit d'autre clôture que rivière ou bois.

En chacune lice y avoit trois grandes portes et bien spacieuses, par où les chevaliers entroient au camp, six à six, pour se ranger en bataille sous leurs enseignes.

Chaque chevalier pouvoit aller visiter les dames ou amis à son plaisir, avant le jour échu du tournoi, mais non les princes, sinon en habit déguisé; ce qui étoit bien permis aussi aux officiers d'armes, aux damoiselles et gioliers des deux côtés, jusqu'à la veille du tournoi; car alors inhibé et défendu, à tous de sortir de leurs places, sans le commandement du prince qu'ils servoient.

Le jour de la veille tous les damoiseaux qui aspiroient à l'ordre de chevalerie, se rangeoient tous ensemble, étant le jour de devant tous

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

vêtus d'une même livrée, et dînoient près de la table de leurs seigneurs, selon l'ordre et dignité d'un chacun; après, ils alloient ouir vêpres en la compagnie et conduite des vieux chevaliers.

Le prince alors les admonestoit amiablement comme ils devoient garder la foi et loyauté sur toutes choses, révérer l'Eglise, soutenir les veuves et les orphelins, hanter les guerres, s'exposer avec les armes pour droit et raison jusques à victoire ou mort, honorer noblesse, aimer les vaillans hommes, être doux ou gracieux aux bons, et fiers aux méehans.

Ce fait, ils s'en retournoient à l'église, où ils veilloient toute la nuit dévotement jusqu'au matin, qu'étoit célébrée la messe du Saint-Esprit.

Après laquelle s'étant un peu reposé en leur logis, ils accompagnoient le prince à la grande messe, marchant devant lui deux à deux, chacun assis au siége qui lui étoit ordonné par le maître des cérémonies; incontinent que l'épître étoit chantée avec les bénédictions en tel cas accoutumées, le prince leur donnoit l'accolade, leur ceignoit les épées, et certains chevaliers leur chaussoient les éperons; de-là ils s'alloient asseoir en leurs premiers lieux, et le sacrifice achevé, ils reconduisoient le prince

en son pavillon, là où ils dînoient en la manière honorable du jour précédent.

A l'heure de nones, les cors sonnoient pour le tournoi du soir, et ils paroissoient par couples au camp, armés, vêtus et montés richement, mais à nul d'eux n'étoit permis de porter écu, que d'une simple couleur ou métal, ni ceindre épée, mais seulement avoir une lance de sapin à fer court, bout poli ni tranchant, et ainsi chacun de son côté courir et rompre lances jusqu'au soir que les cors sonnoient la retraite; alors ils s'alloient désarmer et revêtir somptueusement, retournoient au souper, où ils étoient reçus et caressés par le prince, selon leur mérite; et celui qui étoit jugé avoir le mieux fait, étoit assis à sa table, même y festoyé et loué sans cesse.

L'usance étoit après le souper, que les chefs du tournoi allassent visiter les dames par plaisir, y menant avec eux le jouvenceau vainqueur, s'y ébattant en danses, jeux et conversation jusqu'à l'heure du repos.

A l'aube du jour, la messe ouie, déjeûnoient ceux qui en avoient la volonté; à l'heure de prime, se montroient au camp tous les combattans en armes sous leurs enseignes.

Au tournoi, chacun portoit telle devise qu'il lui plaisoit, moyennant qu'il montrât

quelque petit signal du prince sous lequel il marchoit, excepté ceux qui survenoient et qui ne vouloient être connus.

Les armures étoient heaume, haubert, écu, fer aigu, mis en tel bois qu'ils vouloient, épées tranchantes, et le surplus tout ainsi qu'en bataille mortelle, réservé le férir d'estoc, et de battre du pommeau celui qui seroit désarmé au combat pour le faire rendre, et ce sous peine de perdre l'honneur du tournois.

Les dames se réduisoient ez hourts ou échaffauds, accompagnans les grandes princesses où elles étoient couvertement conduites par leurs propres parens, et il n'étoit loisible de les faire découvrir par force, non plus qu'aux chevaliers étrangers et inconnus qui vouloient tenir le parti qui mieux leur agréoit.

Ceci ordonné de telle sorte et le signal donné par les cors et buccines, les premiers rangs des chevaliers entroient au camp, où se faisoient maints beaux coups, et maints chevaliers étoient abattus, tant que l'un des bataillons alloit à déconfiture, s'il n'étoit relevé et soutenu par un autre nouveau survenant; et autant en faisoient les autres, selon le besoin, se multiplioient, renforçant de bandes à bandes, et melioroient en puissance, tellement que tous mêlés

ensemble en bataille, c'étoit chose merveilleuse à voir, que l'effort et la vertu de chacun pour deffendre leur honneur propre et conquérir l'autrui. Or, aucune fois que l'un parti sembloit du tout défait par l'autre, alors y entroient les chevaliers inconnus très-valeureux, qui aidoient tellement les plus foulés et oppressés, qu'ils leur mettoient ez mains la victoire. Si par autres nouvellement arrivans ils n'étoient de rechef renversés à toute finale, tellement que d'un côté et d'autre le plus souvent variant la fortune muable, les vainqueurs se voyoient vaincus, et le cri du peuple se jetoit sur ces chevaliers étrangers, disant : Celui à tel blason vainc tout.

Enfin, le parti qui étoit totalement rompu et défait, abandonnoit le camp et s'enfuyoit dans la forêt sans plus se représenter sinon un à un, à pied et désarmé; et les vainqueurs sans plus mener les mains en acte de joie et liesse, se rallioient tous sous leurs enseignes.

Souvent il arrivoit que les chevaliers inconnus se partoient, quoique victorieux, si célérement du tournoi, que nul, sinon par conjecture, ne pouvoit juger qui ils étoient, à cette cause plusieurs se mettoient en quête pour les retrouver et reconduire en la cour du

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

roi, pour y être reçus par lui, et reconnus à grand honneur.

Il est vrai que quelquefois le tournoi fini, il étoit loisible au parti vaincu de requérir nouveau combat au lendemain ou à autre jour qu'il avisoit moyennant que l'assemblée ne fût encore départie et retournée en leurs maisons.

La manière de donner le prix étoit que quand le chevalier méconnu se retrouvoit qui étoit vainqueur ou que c'en fût un connu, le prince du parti victorieux entendu les rapports des spectateurs experts, des officiers d'armes, des chevaliers anciens, et mêmement de ceux qui étoient des combattans, selon l'avis de plusieurs communiqué aux dames prenant le vainqueur par la main lui proféroient telles paroles.

« Messire, tel pour le grand effort que chacun » vous a vu faire aujourd'hui, et à raison que par » votre prouesse et valeur votre parti a été » victorieux, par le consentement de tous les » meilleurs, avec le vouloir des dames, le prix » et los vous est adjugé comme à celui à qui » le droit appartient. »

A quoi le chevalier répondoit en ces termes :

« Mon très-honoré seigneur (ou souverain » s'il étoit son sujet), le plus humblement que » faire se peut, je vous rends graces infinies et

» aux dames et aux chevaliers cy-présens de
» l'honneur qu'il vous a plu me déférer, et
» jacoit que je connoisse ne l'avoir nullement
» gagné, néanmoins pour obéir à vos bons
» commandemens et des dames, puisque tel
» est votre vouloir je le prends et accepte. »

Ledit chevalier étoit ce soir-là et tous les jours ensuite, assis à côté du prince, au plus haut de la table, servi ni plus ni moins que lui, voire vêtu de pareille cotte d'armes et manteau, et de lui-même et de tous les chevaliers d'honneur il recevoit de beaux dons.

Le troisième jour les princes se départoient aucune fois en grande amour, autres fois avec quelqu'aigreur en leur courage, mais bien couverte, à l'occasion de laquelle se renouvelloient souvent les tournois, tellement qu'on passoit peu de mois sans en faire, et les bons chevaliers étoient à cette cause tant prisés et caressés en ce tems-là que plusieurs y étoient plus estimés et honorés que les princes mêmes; ce qui fut cause de produire tant de chevaliers preux et hardis aux armes.

Ces tournois, que les anciens nommoient nobles assemblées ou pardons d'armes, se publioient par toutes les provinces par des rois ou hérauts d'armes, qui même étoient envoyés aux cours des empereurs, des rois et des princes

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

étrangers ; les Romains disent que les damoiselles y étoient aussi employées pour y inciter avec plus d'affection les jeunes chevaliers, écuyers et damoiseaux, et tout de même qu'en ces occasions les hérauts étoient revêtus de la cotte d'armes des princes qui entreprenoient de défendre le tournoi, toutes éclatantes de broderies d'or et de soie, selon l'émail des armes qui y étoient représentés ; ces damoiselles aussi étoient superbement vêtues et accompagnées de quelques écuyers qui étoient aussi en très-bon équipage : elles entroient dans la salle des rois lorsqu'ils tenoient cour pléniere et tinel ouvert et là faisoient leur message avec quelque gentillesse extraordinaire, déclarant tous les points et tous les articles de l'emprise des princes et des dames qui les envoyoient.

Lorsque les rois d'armes publioient ces pardons d'armes, ils étoient accompagnés de quelques hérauts ou poursuivans ; et après avoir été dans les palais des rois faire leurs cris, ils montoient à cheval ou même sur quelque petit échafaud ou autre lieu éminent, dressé dans la place principale des grandes villes par où ils passoient, et là, ils faisoient faire le cri à celui de leurs hérauts ou de leurs poursuivans qui avoient la voix plus forte et plus éclatante, et par ces trois grandes halenées et par trois re-

posées, c'est-à-dire par trois divers cris en cette sorte.

« Or oez, or oez, or oez, seigneurs chevaliers et écuyers, je vous fais savoir un très » noble riche pardon d'armes, et une très » grande joute qui doivent être frappées et » maintenues par très hauts et très redoutés » princes, seigneurs, chevaliers et écuyers » (tels et tels) lesquels seront en la noble ville » de. . . . . le premier dimanche après. . . . . » armés et montés en haute selle pour livrer » à tous chevaliers et écuyers qui combattre et » jouter voudront parmi tant de coups d'épée » et tant de courses de lances qu'il leur plaira » combattre et jouter; c'est à savoir de lances » de moison (c'est mesure) telle comme on » trouva la mesure sur les ranes et de courtes » roces, épées et branes rabattues et émoussées, » sans avoir l'écu couvert de fer ni d'acier » fors que de cornes et de nerfs, sans être liés, » cramponnés, guindés ni attachés aux selles, » et qui joutera de plus longue lance que la » mesure ne sera, il perdra sa lance toute » garnie, et qui avec les branes assiéra de forts » coups. Il n'aura point de prix pour celui » jour, et qui sera porté par terre cheû de son » cheval, il en sera quitte pour dire aux dames » et damoiselles qu'il ne le peut amander, et

» qui tuera cheval de coup de lance il le rendra
» par le dict des chevaliers et écuyers, et don-
» neront les dames et damoiselles à celui qui
» mieux combattra ou joutera de dehors un
» fer maillit d'or, et à celui de dedans un
» noble riche diamant pour donner à sa dame.
» Préparez-vous donc, nobles chevaliers et
» écuyers, pour venir exaucer noblesse et
» et chevalerie, et honneur acquerre en cette
» noble assemblée qui sera ouverte un tel jour. »

Cela étant prononcé par trois fois à ha te voix par un des hérauts ou poursuivans, le roi d'armes crioit et disoit lui-même ces paroles, il dit voir le noble héraut, et après cela ils se retiroient après avoir laissé par écrit les articles de l'emprise et pardon d'armes qu'ils venoient de publier. Je terminerai cet article, comme on le verra dans le chapitre suivant, par le traité de la forme et de la manière du tournoi à plaisance, selon ce qui se pratiquoit autrefois en France, en Allemagne, en Flandre et ailleurs; je rapporterai ce traité dans le même langage que René d'Anjou, roi de Jérusalem, le dressa, et tel qu'il se trouve dans le manuscrit conservé à la bibliothèque impériale, et entièrement écrit de la main de ce roi.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf